

ENQUÊTE PUBLIQUE

DU 5 SEPTEMBRE AU 10 OCTOBRE 2016

C'EST VOTRE GARE !

GARE DE NANTES

CIRCULONS MIEUX ECHANGEONS PLUS

**CONSTRUISONS
LA FUTURE GARE
ENSEMBLE.**

**VENEZ PARTAGER
VOS AVIS ET VOS IDÉES !**

GARE DE NANTES

CIRCULONS MIEUX ECHANGEONS PLUS

PRÉSENTATION
DU PROJET

P3 |||||

ÉTAT DES LIEUX

P4 |||||

ENJEUX,
OBJECTIFS ET
SOLUTIONS

P5 |||||

LE PROJET
CŒUR DE GARE
RETENU

P6 |||||

LE PROJET
D'ESPACES
PUBLICS ET
D'INTERMODALITÉ

P7 |||||

UNE RÉALISATION
MULTIPARTENARIALE

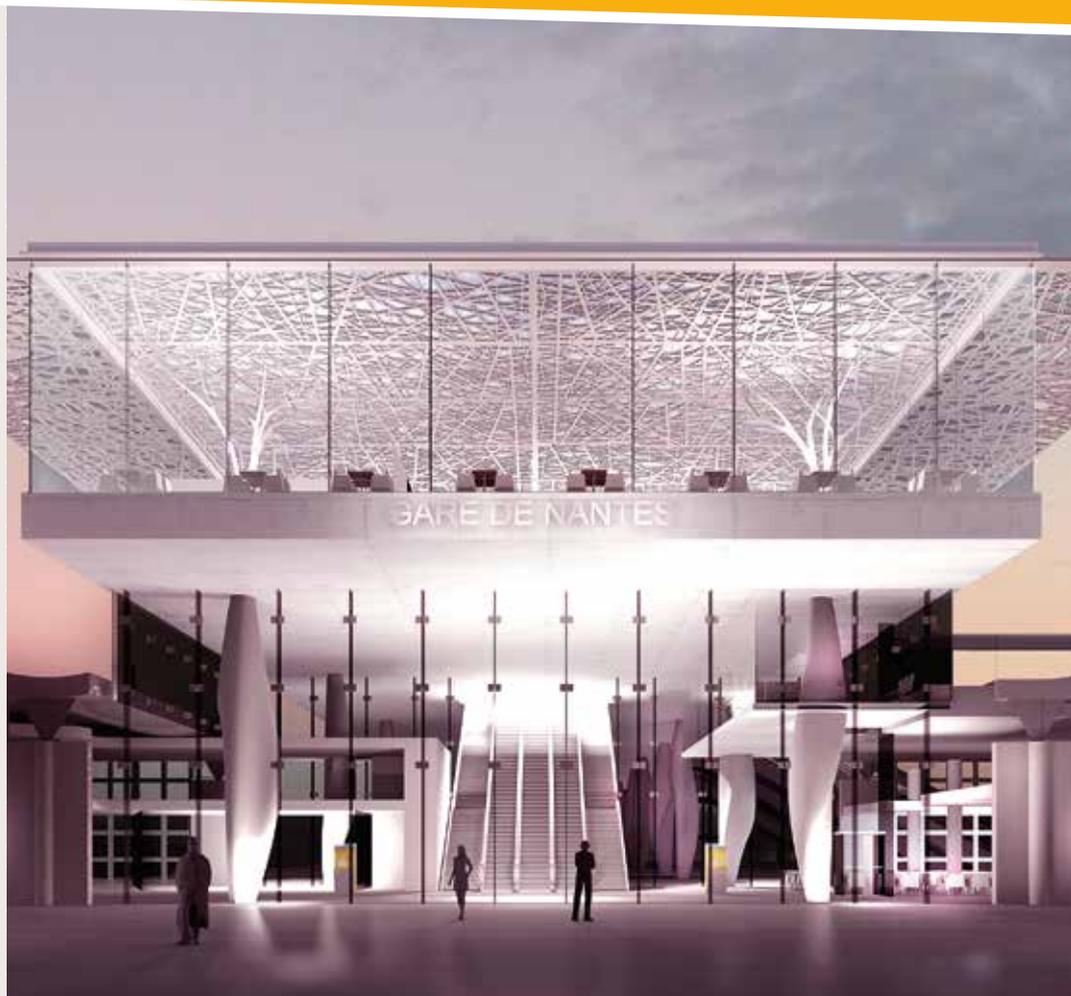
P8 |||||

SYNTHÈSE DE
L'ÉTUDE D'IMPACT

P9 |||||

L'ENQUÊTE
PUBLIQUE

P10 |||||





C'EST VOTRE GARE PARTICIPEZ !

**DU 5 SEPTEMBRE
AU 10 OCTOBRE 2016,
VENEZ PARTAGER VOS AVIS.**

D'ici 2020, la gare de Nantes sera profondément transformée. Raccordée au réseau transeuropéen de transport, 6^e gare française en région, la gare de Nantes est aujourd'hui à l'étroit dans ses murs. Saturée aux heures de pointe, il faut lui redonner de la capacité pour accueillir les usagers dans les meilleures conditions de confort et de sécurité.

Du 5 septembre au 10 octobre, le projet de la nouvelle gare de Nantes et de ses abords Nord est soumis à enquête publique (étude d'impact régie par le Code de l'environnement).

Un commissaire enquêteur est chargé de diriger cette enquête et de recevoir vos observations. À l'issue de la procédure, SNCF Gare & Connexions et Nantes Métropole se prononceront par une déclaration de projet sur l'intérêt général de l'opération projetée avant un lancement des travaux en 2017 pour une livraison en 2019 de la nouvelle gare et du nouveau parvis de la gare Nord, en 2022 pour le nouveau pôle d'échanges multimodal Sud.

La gare, aujourd'hui fréquentée par 12 millions de voyageurs, doit être en capacité d'accueillir 25 millions de personnes à l'horizon 2030. Le trafic, alimenté par le développement des grandes lignes, des TER et des dessertes périurbaines, augmente chaque année.

Salariés, entrepreneurs, familles, étudiants, lycéens, visiteurs, touristes, connaissent ainsi une saturation croissante des installations. C'est pourquoi l'État, La Région, le Département, Nantes Métropole et SNCF ont engagé une démarche partenariale visant à requalifier la gare de Nantes et les espaces publics au nord et au sud de celle-ci afin de permettre à chacun de s'y rendre quel que soit son mode de transport. L'Europe participe également au financement.

D'ici 2019, le quartier de la gare va se métamorphoser avec la création d'une nouvelle gare-mezzanine et le réaménagement complet des espaces publics au nord en un vaste parvis piétonnier végétalisé.

Les études et les travaux de la gare ont été confiés à un groupement de conception réalisation constitué de l'entreprise Demathieu et Bard, spécialiste des ouvrages d'art et du bâtiment, Rudy Ricciotti, architecte de renom associé au cabinet nantais Forma 6. Les bureaux d'études techniques Lamoureux et Ricciotti, Lring, AGID 2D, ACOUPHEN, ADP-i, ainsi que BERIM compléteront le dispositif.

En parallèle, Nantes Métropole prévoit la création d'un nouveau parvis Nord. Le projet prévoit de finaliser la promenade

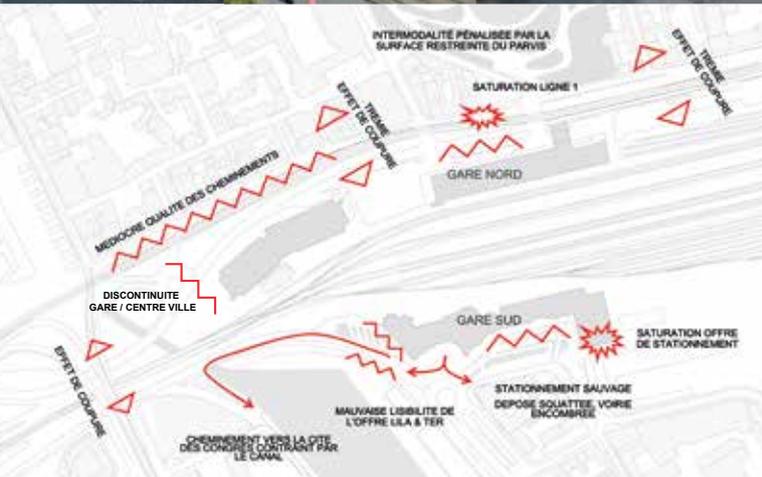
nantaise, allant de la Loire à la gare. Tout le secteur entre l'arrêt de tramway Duchesse-Anne et la gare va ainsi être réaménagé : création d'un parvis intégralement piéton, piétonisation de l'allée du Commandant Charcot le long des bâtiments au nord et végétalisation des nouveaux espaces menant à la Duchesse-Anne.

Un groupement est en charge de sa conception : le paysagiste nantais Phytolab, maître d'œuvre du projet associé à l'agence d'architecture Forma 6, au bureau d'études Arcadis et au concepteur lumière studio Vicarini. Un atelier citoyen accompagne la conception de ce vaste projet.

LA GARE ET SES CAPACITÉS



6^e gare française hors gares parisiennes, elle connaît une croissance forte du trafic voyageurs alimentée par le trafic des TGV et le fort développement des TER et des dessertes périurbaines.



Gare à vocation européenne raccordée au réseau transeuropéen de transport, la gare de Nantes est située au cœur de l'étoile ferroviaire desservant l'ensemble de la région.



La gare de Nantes est constituée de **deux bâtiments** voyageurs, l'un au nord et l'autre au sud, reliés par deux passages souterrains. **Les zones d'attente et le souterrain principal sont aujourd'hui saturés aux périodes de pointe.**

LA GARE ET L'INTERMODALITÉ

Une série de dysfonctionnements observés perturbent l'intermodalité :

- Une accessibilité à la gare inconfortable et peu lisible en particulier pour les piétons, les vélos et les cars.
- Des difficultés d'accessibilité et de cheminement en gare.
- Une lisibilité moyenne des services aux voyageurs dans les bâtiments voyageurs nord et sud.

LA GARE DANS SON ENVIRONNEMENT URBAIN

Situées en centre-ville, les voies ferrées constituent aujourd'hui une coupure urbaine entre les quartiers Saint-Donatien et Malakoff sur plus d'un kilomètre, du pont Carnot (appelé aussi pont LU) au pont de la Moutonnerie.

Depuis quelques années, la gare voit son environnement se transformer, notamment avec la réalisation du quartier d'affaires Euronantes Gare / Pré Gauchet et l'arrivée, côté sud, des deux lignes C3 et C5 de Chronobus.

D'autres projets sont à prendre en compte dans l'environnement proche :

- Le projet de la gare à la Loire, projet urbain de promenade et création d'un espace paysager en continuité des bords de Loire jusqu'au Jardin des Plantes.
- La rénovation de la plateforme de tramway de la ligne 1, nécessaire après plus de 30 ans d'exploitation.

ENJEUX, OBJECTIFS ET SOLUTIONS

UN ENJEU CAPACITAIRE

OBJECTIF:

AUGMENTER LA CAPACITÉ D'ACCUEIL DU CŒUR DE GARE

Avec l'augmentation du nombre de voyageurs et du nombre de trains à l'horizon 2030, il est nécessaire de redonner de la capacité à la gare de Nantes pour accueillir tous les usagers dans les meilleures conditions de confort, de service, d'accueil et de sécurité.

2016
12M
DE VOYAGEURS



2030
25M
DE VOYAGEURS

COMMENT:

- en doublant les espaces d'attente, d'orientation et de circulation des voyageurs;
- en améliorant les services aux voyageurs (attente mixte avec commerces, consignes...);
- en développant les commerces et services en gare afin de répondre aux attentes et aux usages des visiteurs.

UN ENJEU DE FLUIDITÉ

OBJECTIF:

DÉVELOPPER L'INTERMODALITÉ

La desserte de la gare de Nantes s'inscrit dans les logiques du Plan de Déplacements Urbains (PDU) de l'agglomération nantaise. Le PDU vise à garantir les accès depuis l'intérieur et l'extérieur de l'agglomération en développant le report modal: les accès à pied, à vélo, en transports collectifs et en voiture partagée doivent être plus lisibles et plus confortables.



COMMENT:

Le pôle d'échanges multimodal que constitue la gare et ses abords sera réaménagé pour simplifier les accès et échanges entre les différents modes de déplacements: améliorer les capacités et le confort d'accès à pied et à vélo, en transports collectifs en créant notamment une véritable gare routière au sud, en taxi ou en voiture (dépose minute, stationnement, location de voiture). Pour ce faire, les parvis Nord et Sud seront intégralement réaménagés et une nouvelle gare routière de 15 quais sera créée côté Sud.

UN ENJEU D'URBANISME

OBJECTIF: MIEUX INTÉGRER LA GARE DANS LE PAYSAGE URBAIN

Proche du centre-ville, aux abords immédiats du Château des ducs de Bretagne et du Jardin des Plantes, la gare doit s'inscrire dans le projet urbain du cœur d'agglomération de façon harmonieuse et réduire la fracture entre le Nord et le Sud.

COMMENT: AU NORD



- Créer une liaison piétonne confortable et sûre entre la gare, la station de Busway Duchesse Anne-Château et le centre-ville
- Requalifier le parvis de la gare et la liaison avec le Jardin des Plantes

COMMENT: AU SUD



- Développer un pôle d'échanges sud cohérent avec le projet urbain du Pré-Gauchet
- Qualifier les liaisons parvis de la gare / Canal Saint-Félix
- Créer un pôle immobilier articulé au pôle d'échanges s'intégrant au nouveau quartier du Pré-Gauchet.

LA CONCERTATION PRÉALABLE

Le projet d'aménagement du pôle d'échanges multimodal de la gare de Nantes a été présenté au public lors de la concertation préalable au titre de l'article L. 300-2 (désormais article L. 103-2) du Code de l'urbanisme tenue du 27 mai au 26 juillet 2013. Le bilan de la concertation est joint au dossier d'enquête publique disponible dans les trois lieux de l'enquête publique (mairie centrale de Nantes, mairie annexe de Malakoff, siège de Nantes Métropole) et sur le site internet de la Préfecture www.loire-atlantique.gouv.fr - rubrique publications - publications légales - enquêtes publiques.

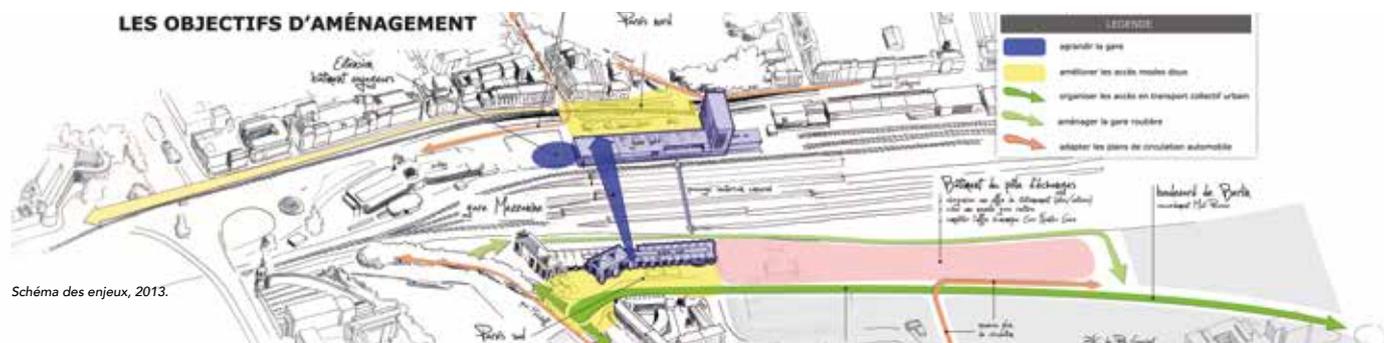


Schéma des enjeux, 2013.

LE PROJET CŒUR DE GARE RETENU

PROJET CŒUR DE GARE

SNCF Gares & Connexions est maître d'ouvrage de l'extension-restructuration de la gare ferroviaire par la création d'une gare-mezzanine au-dessus des voies ferrées existantes et le réaménagement des bâtiments voyageurs Nord et Sud. Ce projet est au stade des études de maîtrise d'œuvre dans le cadre d'un contrat de conception réalisation avec le groupement Demathieu et Bard.



Image de synthèse du projet - parvis Sud - Groupement Demathieu et Bard / Ricciotti / Forma 6.

Le groupement retenu :

- L'entreprise **Demathieu et Bard**, spécialiste des ouvrages d'art et du bâtiment.
- L'architecte, **Rudy Ricciotti**, architecte de renom, associé au **Cabinet Forma 6**, installé à Nantes.
- Les bureaux d'études regroupent l'ensemble des compétences bâtiment et ouvrage d'art : Lring, BERIM, AGID2D, ACOUPHEN, ADPi.



Image de synthèse du projet - l'intérieur de la mezzanine - Groupement Demathieu et Bard / Ricciotti / Forma 6.

L'ouvrage majeur de l'opération consistera en la construction d'une gare mezzanine au-dessus des voies. Elle répond à l'enjeu capacitaire et relie efficacement le nord et le sud en transformant la gare en promenade et en espace d'attente agréable pour les voyageurs.

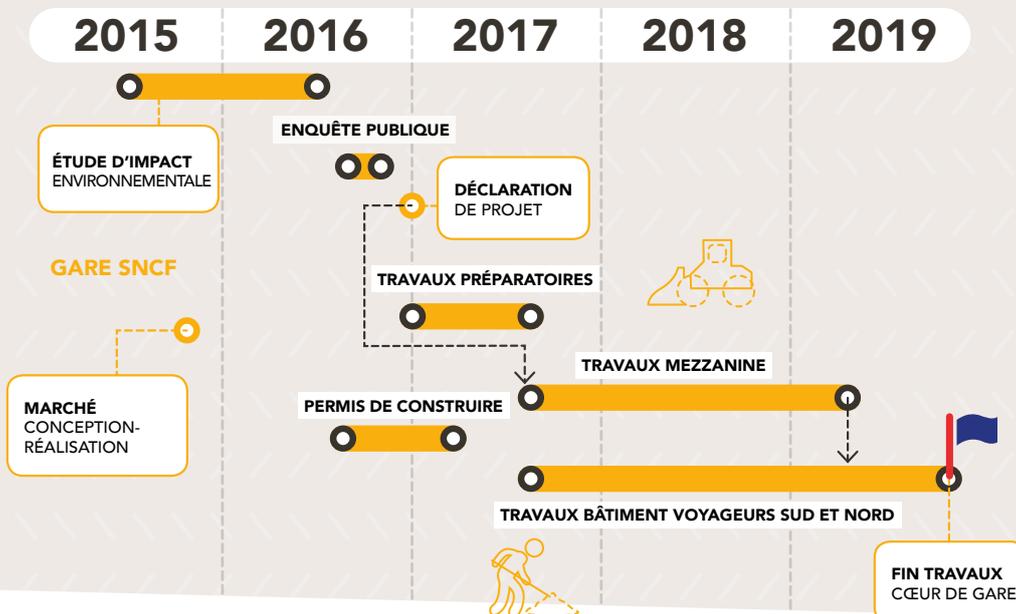
Ce nouveau lieu à vivre totalement accessible proposera services et commerces aux usagers. Les bâtiments voyageurs existants seront également réhabilités et les services seront réorganisés.

La mezzanine, ouvrage de 160 mètres de long et 25 mètres de large, est une alliance de béton et de verre, et repose sur des poteaux évoquant des arbres, supportant une toiture ajourée qui laissera filtrer la lumière.

La nouvelle gare marquera le paysage nantais et participera à l'image de la métropole, attrayante et moderne.



CALENDRIER PRÉVISIONNEL DU PROJET CŒUR DE GARE



LE PROJET D'ESPACES PUBLICS ET D'INTERMODALITÉ RETENU

PROJET AMÉNAGEMENT DES ACCÈS NORD ET SUD

Nantes Métropole est maître d'ouvrage de l'aménagement des accès nord-sud et des espaces publics associés autour des bâtiments de la gare, ainsi que de la création d'un pôle d'échanges Sud.

 **Le parvis Nord** a vocation à être dédié aux piétons, aux vélos et aux transports en commun, les circulations automobiles de transit étant maintenues dans la trémie Stalingrad, ce parvis reliera la gare et le jardin des plantes.

Ainsi, un parvis dédié aux piétons et au transport collectif sera créé entre la gare et le Jardin des Plantes et se poursuivra jusqu'à la station Busway Duchesse Anne-Château, en se raccordant à la promenade nantaise existante.

La livraison de l'aménagement est prévue fin 2019. L'équipe de maîtrise d'œuvre a été choisie en avril 2016 : elle est composée des concepteurs nantais Phytolab (paysagistes) et Forma 6 (architectes urbanistes), associés au bureau d'études techniques Arcadis et au concepteur lumière Studio Vicarini. La concertation sur les études opérationnelles a débuté le 4 juin 2016.

L'actualité est disponible sur le site Nantes&co.

 **Le parvis Sud** et le pôle d'échanges multimodal s'inscrivent dans la dynamique du projet urbain de la ZAC Euronantes Gare.

Le projet vise à donner à l'entrée sud de la gare une nouvelle dimension qui multipliera sa fréquentation par quatre tous modes confondus. Pour y répondre, il est nécessaire d'en améliorer les accès et de simplifier les échanges entre les différents modes de déplacement.

Ainsi, un parvis dédié aux piétons, aux modes doux et au transport collectif sera créé.

Avec une quinzaine de quais, la nouvelle gare routière proposera en un seul lieu l'ensemble de l'offre de cars et disposera d'espaces multimodaux d'attente et d'information.

Enfin, pour une meilleure accessibilité des voitures, le stationnement de courte durée et les espaces de dépose-minute et de dépose-reprise des taxis seront réorganisés. Les capacités de stationnement de longue durée seront maintenues.

Pour ce faire, la première étape consiste à transférer les installations ferroviaires aux abords de la gare.

L'aménagement du parvis et du pôle d'échanges multimodal est programmé de 2022 à 2024.



CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES ESPACES PUBLICS ET D'INTERMODALITÉ

2015 2016 2017 2018 2019 2020 2021 2022 2023

ÉTUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTALE

ENQUÊTE PUBLIQUE

DÉCLARATION DE PROJET

ESPACES PUBLICS NORD

TRAVAUX ESPACES NORD

PEM & ESPACES PUBLICS SUD

RELOCALISATION DES INSTALLATIONS FERROVIAIRES

TRAVAUX BÂTIMENT PÔLE D'ÉCHANGE SUD + PARVIS

UNE RÉALISATION MULTIPARTENARIALE

POORTEUR DU PROJET ET PARTENAIRES

Conscients de ces enjeux, Nantes Métropole, SNCF Gares & Connexions, SNCF Réseau, l'Europe, l'État, la Région des Pays de la Loire et le Département de la Loire-Atlantique ont validé le programme d'aménagement du pôle d'échanges multimodal (PEM) et son coût prévisionnel.

Le projet est réalisé sous la maîtrise d'ouvrage de SNCF Gares & Connexions et de Nantes Métropole :

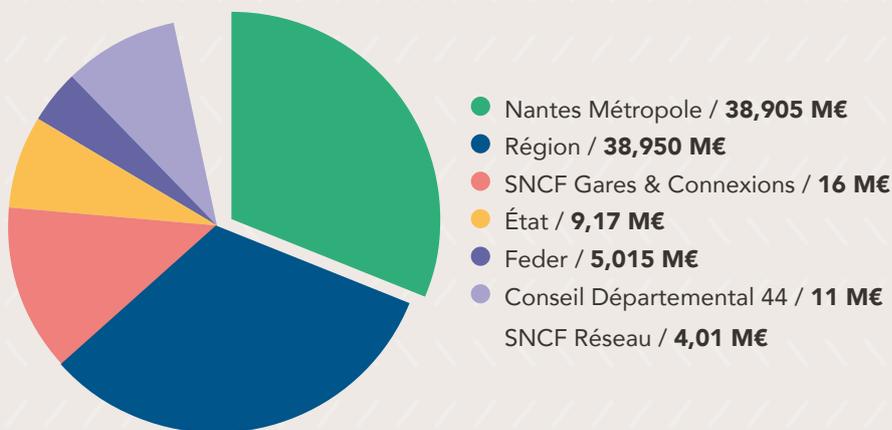
- l'extension-restructuration de la gare ferroviaire par la création d'une gare-mezzanine au-dessus des voies ferrées existantes et le réaménagement des bâtiments voyageurs nord et sud, sous maîtrise d'ouvrage de SNCF Gares & Connexions, dite « opération Cœur de gare » ;
- l'aménagement des accès nord-sud et des espaces publics associés autour des bâtiments de la gare, ainsi que la création d'un pôle d'échanges Sud, sous maîtrise d'ouvrage de Nantes Métropole ;

Les travaux préparatoires sur les infrastructures ferroviaires sont réalisés sous maîtrise d'ouvrage de SNCF Réseau tout en maintenant l'exploitation de la gare.

UN BUDGET ET FINANCEMENT

EXTENSION GARE DE NANTES ET ESPACES PUBLICS NORD ET SUD

123,05M€



Données issues de l'accord cadre de financement du 4 décembre 2015.

Le montant global de l'opération se répartit en trois volets :

- l'extension de la gare pour un montant de 59,93 M€ sous maîtrise d'ouvrage SNCF Gares & Connexions (53,87 M€) et SNCF Réseau (6,06 M€) ;
- l'aménagement du pôle d'échanges multimodal et des espaces publics pour un montant de 37,67 M€ sous maîtrise d'ouvrage Nantes Métropole ;
- les reconstitutions ferroviaires pour un montant de 25,45 M€ sous maîtrise d'ouvrage SNCF Réseau (20,05 M€) et les opérations de maîtrise foncière portées par Nantes Métropole (5,4 M€).



CALENDRIER

- 2012. Signature du protocole d'accord relatif à la mise en œuvre des études pour le projet de PEM de Nantes entre les porteurs du projet.
- 2013. Concertation publique préalable sur le projet de réaménagement de la gare de Nantes.
- Fin 2013. Bilan de la concertation et prise en compte des observations par les maîtres d'ouvrage dans la suite des études.
- 2014. Engagement des études opérationnelles du projet.
- 2016. Enquête publique.
- Décembre 2016. Déclaration de Projet.
- 2017. Début des travaux de la première phase pour une durée prévisionnelle de 3 ans.
- Fin 2019. Mise en service du Cœur de Gare et des espaces publics Nord.
- 2022-2024. Aménagement du pôle d'échanges Sud et des espaces publics associés.

SYNTHÈSE DE L'ÉTUDE D'IMPACT

QU'EST-CE QU'UNE ÉTUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTALE ?

Outre la concertation préalable au titre du Code de l'Urbanisme tenue en 2013, le projet nécessite une étude d'impact au titre du Code de l'environnement. L'étude d'impact a été réalisée par le bureau d'étude spécialisé SYSTRA.

Le présent projet de « création de gare de voyageurs [...] et de plates-formes intermodales » est soumis à étude d'impact sur l'environnement. Cette étude recense les éventuels risques environnementaux que le projet pourrait entraîner et les solutions possibles pour les réduire. Les conditions d'insertion du projet, les mesures prévues pour éviter, réduire ou compenser les atteintes vis-à-vis de l'environnement et les avantages attendus de sa réalisation sont ainsi traités dans l'étude d'impact.

L'étude d'impact complète figure au dossier d'enquête publique, disponible dans les trois lieux de l'enquête publique (mairie centrale de Nantes, mairie annexe de Malakoff, siège de Nantes Métropole) et sur le site internet de la Préfecture www.loire-atlantique.gouv.fr - rubrique publications - publications légales - enquêtes publiques.

Ce dossier comprend :

- une pièce A d'informations juridiques et administratives
- une pièce B Étude d'impact sur l'environnement avec son résumé non technique
- une pièce C Décisions et avis émis sur le projet
- une pièce D Consultation du public et des services de l'État.

L'AIRE D'ÉTUDE

La délimitation de l'aire d'étude constitue une des premières grandes étapes de la phase d'élaboration de l'étude d'impact. Les limites d'aire d'étude sont définies par l'impact potentiel ayant les répercussions notables les plus lointaines : ainsi l'aire d'étude doit être suffisamment large pour permettre d'analyser l'ensemble des impacts directs et indirects, permanents et temporaires du projet sur l'environnement.

L'aire d'étude d'environ 170 ha est délimitée par la rue Gambetta, le boulevard Ernest Dalby, la Loire et la rue de Strasbourg.



SYNTHÈSE DES CONCLUSIONS DE L'ÉTUDE

L'état initial dans l'aire d'étude présente de forts enjeux sur plusieurs thèmes. Pour chacun d'eux, l'étude d'impact apprécie si le projet a des effets sur l'environnement, en distinguant les impacts temporaires liés aux travaux et les impacts permanents liés à la mise en service du projet. Elle précise également les mesures prises pour éviter, réduire ou compenser ces impacts.

Les impacts permanents liés à la mise en service du projet

Le projet se développe en milieu urbanisé dense, dans un environnement présentant d'une part des espaces à forte qualité environnementale, d'autre part des sites de grande qualité patrimoniale. Aussi a-t-il été conçu de manière à maîtriser l'impact environnemental et urbain :

- le projet s'implante dans les emprises des espaces déjà urbanisés des voiries et du faisceau ferroviaire existants : il n'a pas d'impact sur les espaces à forte qualité environnementale ni sur les zones de reproduction de la faune, qui sont éloignés des emprises opérationnelles ;
- le projet se déploie dans un volume maîtrisé et une architecture qualifiante faisant écho au projet urbain nantais ;
- le projet respecte le débit de rejet pluvial réglementaire dans le réseau d'assainissement ;
- la conception des ouvrages et bâtiments tient compte des règles de l'art vis-à-vis des risques naturels et technologiques ;
- le projet réorganise les accès à la gare pour assurer le doublement de sa fréquentation tout en clarifiant les accès

pour chaque mode et en facilitant l'intermodalité ;

- le projet concourt fortement à l'apaisement des trafics motorisés autour de la gare faisant ainsi baisser les nuisances induites par ce trafic : piétonisation du parvis nord et de l'allée Charcot, amélioration sensible de l'accès à la gare pour les modes actifs (piétons, cyclistes) et les transports en commun ;
- pour les usagers autorisés (riverains, livraisons, secours...), la desserte des immeubles sera assurée y compris dans les secteurs en accès contrôlé.

Les impacts temporaires liés aux travaux

- Les maîtres d'ouvrage prendront les mesures nécessaires pour assurer zéro rejet dans le milieu naturel pendant les chantiers ;
- les bruits de chantier impacteront faiblement une faune habituée à un environnement urbain à fort niveau sonore ;
- les maîtres d'ouvrage prendront les mesures nécessaires pour assurer la continuité de la vie locale et du fonctionnement de la gare : les modifications d'accès seront clairement jalonnées, un dispositif d'information des riverains et des usagers sera mis en place ainsi qu'un contact pour les professionnels ;
- les maîtres d'ouvrage prendront les mesures nécessaires pour limiter les nuisances sonores des chantiers et les coupures de réseaux ;
- les circulations d'engins induites par les chantiers seront marginales dans les flux d'accès à la gare.



L'ENQUÊTE PUBLIQUE

QU'EST-CE QU'UNE ENQUÊTE PUBLIQUE ?

Les projets soumis à étude d'impact doivent faire l'objet d'une enquête publique régie par le Code de l'environnement conformément à ses articles L.123-3 et suivants. L'enquête publique a pour objet :

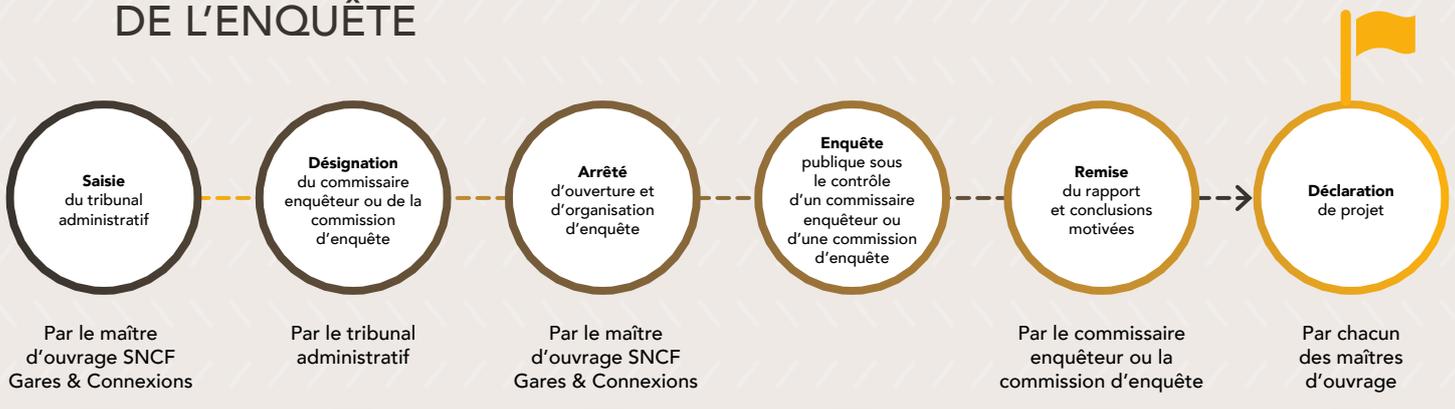
- d'assurer l'information et la participation du public sur le projet ainsi que la prise en compte des intérêts des tiers ;
- de permettre au maître d'ouvrage et à l'autorité compétente pour prendre la décision de prendre en considération les observations et propositions recueillies au cours de l'enquête ;
- de déclarer d'intérêt général le projet d'aménagement du pôle d'échanges multimodal de la gare de Nantes.

Elle permet au plus grand nombre de personnes de prendre connaissance de toutes les données du projet, de faire connaître leurs observations et d'apporter, ainsi, une meilleure connaissance aux maîtres d'ouvrage des besoins des citoyens. Ainsi, vous pourrez consulter le dossier complet d'enquête publique sur les lieux de participation.



Image de synthèse du projet - vue depuis le parvis Nord - Groupement Demathieu et Bard / Ricciotti / Forma 6.

DÉROULEMENT DE L'ENQUÊTE



I OÙ PARTICIPER ?

Le commissaire-enquêteur est chargé de diriger cette enquête et de recevoir vos observations dans les lieux et aux dates et heures ci-après :

- lundi 5 septembre 2016 - 08h30 à 12h00
mairie de Nantes
- jeudi 15 septembre 2016 - 09h00 à 12h00
siège de Nantes Métropole
- mardi 20 septembre 2016 - 09h00 à 12h00
mairie annexe de Malakoff
- jeudi 29 septembre 2016 - 14h00 à 18h00
siège de Nantes Métropole
- lundi 10 octobre 2016 - 14h30 à 18h00
mairie de Nantes

Pendant toute la durée de l'enquête, vous pourrez consigner vos observations, propositions et contre-propositions, sur les registres d'enquête tenus à disposition du public pendant toute la durée de l'enquête, aux jours et heures d'ouverture habituels de ces lieux de service public.

Celles-ci pourront également être adressées par écrit à l'attention du commissaire-enquêteur, en mairie principale de Nantes (2, rue de l'Hôtel de ville - 44094 NANTES cedex 1). Elles seront tenues à disposition du public, dans les meilleurs délais.

I OÙ S'INFORMER ?



Le dossier d'enquête est disponible dans ces lieux et également consultable sur le site internet de la préfecture :

www.loire-atlantique.gouv.fr - rubrique publications - publications légales - enquêtes publiques.

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication de ce dossier auprès de la préfecture (direction de la coordination et du management de l'action publique – bureau des procédures d'utilité publique).

Dès réception, le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront publiés sur le site internet de la préfecture de la Loire-Atlantique (www.loire-atlantique.gouv.fr) et mis à disposition du public en mairie principale de Nantes, en mairie annexe de Malakoff et au siège de Nantes Métropole, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

À l'issue de la procédure, Nantes Métropole et SNCF Gares & Connexions se prononceront par une déclaration de projet sur l'intérêt général de l'opération projetée.

Toute information concernant le projet pourra être demandée auprès de SNCF Gares & Connexions – direction projet gare de Nantes - 27, boulevard Stalingrad 44041 NANTES cedex et auprès de Mme la Présidente de Nantes Métropole – 2, Cours du Champ de Mars - 44094 NANTES cedex.

GARE DE NANTES

CIRCULONS MIEUX ECHANGEONS PLUS

Le dossier d'enquête est disponible dans ces lieux et également consultable sur le site internet de la préfecture :

**www.loire-atlantique.gouv.fr - rubrique publications
publications légales - enquêtes publiques.**